

ABONNEMENT
Par année.....\$3.00
Four six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Métion Hebdomadaire.....\$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA
"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne.....\$0.20
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.04
Une fois la semaine..... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.02
La Société de Publicité,
Propriétaires.

LE CANADA

Ottawa, 1er Mars 1887

ECHOS POLITIQUES

L'honorable M. Whitte visitera
sous peu les Territoires du Nord
Ouest.

Il y a eu réunion du Conseil des
ministres hier après-midi. Les mi-
nistres présents étaient Sir John
Macdonald, Sir Hector Langevin,
Sir A. P. Caron et l'honorable M.
Pope.

Un télégramme reçu par Sir
Hector, de Trois-Rivières, lui an-
nonce que sa majorité est de 30 au
lieu de 10, comme annoncé par
quelques journaux.

Les ministres de la Couronne ont
reçu la nouvelle que M. Cimon, de
Charlevoix, avait été défait par M
Tremblay. Ce dernier, qui est un
franc conservateur, a été élu par 31
voix de majorité. Cément, le can-
didat libéral a reçu 71 voix de
moins que M. Cimon.

Les honorables MM. Foster et Sir
Charles Tupper sont actuellement
retenus en chemin de fer sur les
convois bloqués par la neige; le
premier à St Polycarpe sur l'Atlantique,
et le second à Campbellton,
sur l'Intercolonial.

Le retour jusqu'à présent donne
85 membres élus pour supporter le
gouvernement. De ce nombre plu-
sieurs sont très familiers avec la
Chambre et leurs voix ont été en-
tendues maintes fois avec plaisir
dans la Chambre des Communes.

L'honorable Secrétaire d'Etat est
arrivé par train du Pacifique Cana-
dien aujourd'hui vers les 3 1/2 hrs.

L'honorable M. Chapleau a été reçu
à la gare par les membres du Cercle
Lafontaine et une foule nombreuse
de citoyens. A son arrivée à l'hôtel
Russell, on fit lecture d'une adresse
à l'honorable M. Chapleau le félici-
tant de la belle victoire qu'il venait
de remporter.

Comme toujours, le Secrétaire
d'Etat sut trouver des termes élo-
quents pour remercier les citoyens
de la Capitale de la belle démon-
stration faite en son honneur.

DANS LES RUES

Après avoir parlé des épiciers et
leur avoir fait les reproches les plus
mérités, comme tout le monde
l'admettra et surtout eux mêmes,
j'ai aussi un mot aux marchands
de nouveautés qui se permettent
des empiètements presque aussi
excessifs que leurs confrères en tri-
ponnerie et en audace. Pardonnez-
moi l'expression, mais c'est la faute
de la langue française qui ne me
fournit, en ce moment, rien de plus
énergique.

En m'emparant dernièrement
dans des couvertures qu'on prétend
être laine, j'échappai un mot
passablement connu, qu'il est inutile
de répéter ici, mais qui peut se
comprendre facilement par l'expres-
sion : c'est vous qui emportez le
péché. J'avais déjà saisi une pelle
et je me précipitais chez le mar-
chand pour le provoquer en duel,
lorsque l'ami qui était à mes côtés,
m'apprit qu'un commerçant avait le
droit d'occuper vingt pouces de la
voie publique, pour faire mousser
son droguet et son boudin.

Si jamais quelqu'un a absolument
joué d'une semblable immunité,
c'est sans contredit le marchand de
nouveautés : il n'est assurément
pas en reste avec la loi. Mais chut!
parlons bas, j'aime encore mieux
les embarras du marchand de nou-
veautés que ceux de l'épicier, car si
ce dernier savait que la loi accorde
un espace quelconque, c'est pour le
coup que la loi se ferait étendre de
la belle manière.

Lorsque ja parle de vingt pouces,
n'allez pas croire que notre mar-
chand a mesuré cela avec autant de
vigilance qu'il en apporte dans la
coupe de son drap. Non, parce que
j'ai vu souvent cet homme si avide
dans la rue, se couper les doigts
avec ses ciseaux, plutôt que de don-
ner une ligne de trop de gaze à
retenir les mouches : encore quand
la gaze peut les retenir. C'est son
intérêt, bien entendu, de me plumer
tant qu'il le pourra lorsque j'irai
chez lui, de même que c'est mon
intérêt à moi de ne pas me laisser
crever les yeux par ses couvertures
de laine, laine fait avec des fibres
de noix de coco et des poils de porc-
épic : avec des couvertures de ce
genre, on se réveille le matin tout
étreillé.

J'entends plus d'un marchand me
crier insolemment et formidable-
ment qu'une couverture dans la rue
ne cause aucun danger et que je
suis un grincheux, un impatient, un
misanthrope, un critiqueur, un
Timon d'Athènes, etc., etc. Ces gens
ne se doutent de rien, car si nous
voulions les écouter, ils auraient
reçu la mission de je ne sais où, de
nous martyriser, nous aiguillonner,
et en ce faisant ôter notre salut
et assurer leur damnation. N'aurait-
il marchand, mon ami, quand vous
suspendez devant votre porte une
couverture qui n'est ni plus ni
moins qu'une toile en fil de laiton;
que vous me crevez les yeux, que
vous me lacérez le visage, que vous
m'emportez la moitié de la mous-
tache et que je n'avais que cette
moitié-là, sapsisti! je suis tenté de
m'accrocher à tous vos bibelots et
de les flanquer dans la rue, s'il
restait encore assez de place pour
cela.

Ensuite pourqu'on avoir une table
sur laquelle vous étalez les d'ruités
de sept ou huit banquerottes. Il
vous est assurément permis, mes-
sieurs les marchands, d'avoir
un machin quelconque pour exposer
vos précieuses, coûteuses, curieuses
et fallacieuses productions : bornez-
vous là. De grâce, mettez des
tables si vous voulez, mais sachez-
qu'il vous est défendu d'y cons-
truire des arcs de triomphe, des
ponts et des clochers. Je ne suis
pas un ennemi de l'architecture,
tant s'en faut, mais j'aime mieux
monter dans un escalier bien fait,
que de grimper, en pleine rue, au
milieu d'une montagne de pièces
d'étoffe : j'ai peur des avalanches.

Vous seriez rudement surpris,
Messieurs les marchands de nou-
veautés, si je vous disais qu'à part
votre rôle indiscutable d'assassins,
vous êtes d'une immoralité révol-
tante, à cause de votre désir im-
modéré du gain et du lucre. Vous
exposez, sans vergogne, des corsets,
des jupons, des sous-lieutenants,
des jaquettes, des objets de
dentelle, des bustes de femme dé-
couverts, des vertugadins, etc., etc.

Et tant d'autres enfin dont le public après
Ne connaît pas les noms et beaucoup
(moins les prix.

J'ai dit que vous répandez l'im-
moralité et je vais vous le prouver.
Quelle idée, par exemple, passe par
la tête d'un jeune homme comme
moi, lorsqu'il aperçoit au dessus de
lui une jaquette qui sautille et
tourbillonne. La semaine dernière,
j'arrivais en face d'un magasin, et
ayant levé la tête, j'aperçus au-
dessus de moi, un jupon pendait,
dansaient, et peut-être vivait!! Je
fermais les yeux bien entendu—car
on ne sait jamais ce qu'il peut y
avoir de us un jupon—et je pris ma
course pour m'éloigner le plus tôt
possible du diabolique jupon.

Je fis comme cela une trentaine
de pas, murmurant contre les mar-
chands indélicats, lorsque je me
heurtai violemment contre un objet
quelconque, tombant presque à la
renverse. J'avais tout simplement
lutté le chinois de bois qui sert
d'enseigne à un marchand de tabac.
Si le Chinois eût été vivant, j'étais
enjunonné pour toujours!

NAPOLÉON CHAMPAGNE.
(A continuer)

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

A une assemblée spéciale du Con-
seil de Ville tenue hier soir, étaient
présents Son Honneur le maire
Stewart, au fauteuil et tous les éche-
vins à l'exception de M. Germain.

Lue une communication des M.
E. H. Bronson, M. P. P., recomman-
dant qu'une députation de ce Con-
seil soit nommée pour avoir une
entrevue avec l'hon. M. Morit, au
sujet de l'établissement sur un point
quelconque d'Ottawa Est d'une
école des sciences.

Référée au comité des affaires par-
lementaires
M. Stephen Wilkins demande la
permission de poser un engin avec
pouvoir de quatre chevaux, sur sa
propriété à l'est de la rue Stewart
dans le but d'y faire le nettoyage
des tapis.

Référée au comité du Feu et de
l'Eclairage.
L'échevin Cox présente une re-
quête des résidents de Stewarton,
demandant une entrevue avec les
autorités de la ville au sujet de
l'annexion de la ville au sujet de
la ville et dans quels termes la chose
pourrait être faite.

Sur motion de l'échevin Cox, se-
condé par l'échevin Gordon, il est
résolu que le greffier de la cité
notifiera les signataires de la re-
quête qu'un comité spécial du
conseil de ville sera prêt à les ren-
contrer le 8 mars courant à l'hôtel
de ville, ce comité étant composé
des échevins Durocher, Gordon,
Cox, Whillans, Heney et Hender-
son.

Un rapport du comité du feu et
de l'éclairage est ensuite présenté.
Il recommande l'acceptation de la
soumission de M. P. Lunny pour
fournir la nourriture des chevaux;
L. Dazé pour les boîtes et C. Gagné
pour les habillements à \$15.75
chaque.

Il est aussi recommandé qu'un
sujet des extras réclamés par MM.
McKenna et Archibald sur le con-
trat de la nouvelle station du feu,
le tout soit référé à M. Alexander
pour arbitrage.

Avant l'adoption du rapport, il
s'élève une assez longue discussion
au sujet des extra, au cours de la-
quelle l'échevin O'Leary demande
quel est le montant réclamé. L'é-
chevin O'Keefe répond que la som-
me est d'à peu près \$1,000 à \$1,200.

L'échevin Lewis s'informe quel
est le montant entier du contrat, ce
à quoi l'échevin O'Keefe répond :
\$3,000 pour la nouvelle station de
feu et \$1-300 pour les améliorations
à la station Centrale. Les extras
réclamés se montent à \$1,800; sur
cette somme le paiement de \$800 a
été recommandé par l'architecte de
la corporation.

L'échevin Lewis est d'opinion que
\$2,000 d'extra sur un contrat de
\$5,000, cela peut faire.
L'échevin Borthwick explique les
raisons qui ont induit le comité de
feu et de l'éclairage à faire la dite
recommandation.

L'amendement est perdu sur di-
vision de 11 contre 6.
Le règlement concernant les li-
cences d'hôtel est ensuite lu. Il est
à peu d'exception très semblable au
système actuellement en force, et
fixe les licences d'hôtels à \$150 en
addition aux autres \$150 payés en
vertu du statut, et les licences de
magasin à \$100 en addition aux
\$150 du statut. Les licences de ma-
gasin ne devront pas excéder 70.

L'échevin Gordon propose, secon-
dé par l'échevin Henderson, que le
taux des licences soit de \$200 au
lieu de \$150.

L'échevin Durocher demande
quelle est la raison de cette aug-
mentation.
L'échevin Gordon dit que c'est
afin de prélever le revenu et parce-
que la loi le permet.

L'échevin Heney dit qu'il ne croit
pas cette augmentation désirable,
car cela créerait un monopole qui
aurait pour but de faire un grand
tour aux petits détailliers.

L'échevin O'Keefe s'oppose à la
motion.
L'échevin Roger dit que toutes
les classes de citoyens sont taxées
au maximum par la loi et il ne voit
pas pourquoi les débiteurs de li-
cences ne le seraient pas.

L'échevin Lewis est fermement
d'opinion que les licences doivent
être augmentées.
L'échevin Desjardins dit que les
licences devraient être élevées en
proportion de la vente qui est faite,
c'est-à-dire que les hôtels qui sont
les mieux placés pour recevoir la
clientèle devraient être taxés, plus
que les autres dont les ventes et les
profits sont moindres.

L'échevin Borthwick s'oppose à
la motion car il craint une diminu-
tion de revenus.
L'échevin Lewis dit qu'il peut
disposer des deniers de plus de li-
cences que les commissaires pour-
raient émaner.
L'échevin Durocher dit qu'il ne
favorise pas l'augmentation des
licences dans le but de prélever
plus d'argent. Il prédit que les
commissaires ne pourraient émaner
la moitié des licences aux prix
qu'on veut les élever; les hôteliers
de la basse-ville ne prendront pas

de licences au prix qu'on veut im-
poser. Il croit que l'on devrait
accorder autant de licences que faire
se pourra afin de favoriser autant
que possible ceux qui n'ont pas de
licence, vu qu'il s'est vendu plus de
boisson sans licence qu'avec licence
durant l'année écoulée.

L'échevin Cox lit qu'afin de pro-
téger ceux qui n'ont pas de licence
il est juste que les licences ne soient
pas augmentées. Il ajoute que, à
partir de l'hôtel de ville jusqu'à la
rue Bank il y avait cinq endroits
où l'on vendait sans licence et de-
puis la rue Rideau jusqu'à l'embar-
cadère du bateau il en avait remar-
qué dix.

L'échevin Roger trouve très drôle
qu'on laisse ainsi vendre de la bois-
son sans licence.
L'amendement pour augmenter
les licences étant alors mis aux
voix est perdu sur division de 12
contre cinq, les échevins Gordon,
Lewis, Whillans, Henderson et
Roger votant en faveur.

Un amendement proposé par l'é-
chevin Gordon, secondé par l'é-
chevin Henderson, que les licences de
magasin soient de \$150 au lieu de
\$100 fut aussi perdu.
Le comité ayant fait rapport, le
règlement est lu une seconde fois et
adopté.

Sur motion de l'échevin Lewis,
secondé par l'échevin O'Keefe, le
comité des Finances et le Bureau
des Travaux, forment un comité
spécial devant faire rapport au Con-
seil, sur la manière la plus équita-
ble à adopter afin de prélever les
fonds nécessaires à l'amélioration
des rues de la ville.

Et le Conseil s'ajourne.

Le comité Parlementaire s'assem-
bla ensuite sous la présidence de
Son Honneur le maire Stewart, et
décida de recommander au Con-
seil que le maire et les échevins
Lewis, O'Keefe, Henderson et l'avo-
cat de la ville forment une députa-
tion pour se rendre à Toronto afin
de persuader le gouvernement Mor-
way à fixer Ottawa comme le site
de l'École des Sciences Pratiques.

Société St. Pierre
Les membres de cette société sont avertis
que la discussion pour la révision des
règlements, de la société St. Pierre aura
lieu à la séance de mercredi prochain, 2
Mars 1887; ils sont en conséquence invités
à assister à la dite séance en aussi grand
nombre que possible.

Par ordre
GHS. BEROARD
Sec. arch.

—AUX—
Terres Boisées
—DE—
MATTAWAN
CALLANDER, NORTH-BAY
STURGEON FALLS
CHELSENFORD

—ET DE—
L'EMBRANCHEMENT
D'ALGOMA
et autres; ou aux prairies de
MANITOBA
—DU—
NORD-OUEST

Et de la Colombie Anglaise par le
Pacifique Canadien

NOTRE PAYS A L'OUEST
est meilleur que l'Ouest des Etats-Unis et
les avantages y sont supérieurs. Si vous
ne le croyez pas, venez voir pour vous con-
vaincre.

Le train partant de Montréal traverse les
terres boisées du Nipissingue et de l'Algo-
ma, arrêtant à autres places intermédiaires,
se rend à Winnipeg et continue sa route
jusqu'à Canmore, faisant arrêt à Brandon,
Whitewood, Broadview, Regina, Calgary,
etc.

Dans ces contrées de Nipissingue, de
tout l'Algo-ma, situées entre Montréal et Ma-
nito-ba ainsi que dans tout le Nord Ouest
Canadien, on y offre d'excellents
AVANTAGES
aux colons. Nous vendons à
Prix Réduit
—DES—
BILLETS DE RETOUR
jusqu'aux terres au
NO DU-LAC SUPERIEUR
A TOUT EXPLORATEUR
"NONA FIDE"

Pour plus amples informations s'adresser
AU BUREAU DE COLONISATION
266, RUE ST. JACQUES,
MONTREAL

XMAS

TOBOCCAN
Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez
pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Couvertures pour chevaux, au prix col-
lant; se vendant rapidement. Pôles pour
rideaux aux bas prix ordinaires, transpa-
rents avec dessins d'ornement pour fenêtres
et rideaux automatiques, seulement 95
centimes.

LAMPES ELECTRIQUES
\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour
présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE
NATIONALE DE COLE,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

CHANCE DE COMMERCE
A VENDRE.

UN FONDS D'ÉPICERIES ET DE
Liquors est offert en vente pour
argent comptant à prix très réduit. Le
poste est situé au centre d'une population
ouvière, au coin des rues BOTELIER et
CUMBERLAND, Ottawa, ou l'on pourra
s'adresser ou au bureau du Canada, 524
rue Sussex.

C. STRATTON
Marchand d'Épiceries
EN GROS ET EN DETAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick
OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers
qu'il leur vendra des épices de premier
choix des prix extrêmement bas et livrées
à domicile.

BERNARD SIMARD
BOUCHER
Et aux Nos 1 et 2, Marché des produits
et viandes; et No 1 marché Ouest
HULL.

M. SIMARD remercie ses nombreuses pra-
tiques et le public de Hull de l'encoura-
gement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et
le sollicite de nouveau.
M. SIMARD a toujours en mains un assorti-
ment complet de VIANDES FRAÎCHES,
SALES et FUMÉES, toujours de première
qualité.

Les ordres seront exécutés promptement
et livrés à domicile gratis. Prix modérés.
Une visite est sollicitée.
BERNARD SIMARD,
BOUCHER

L'Union Nationale
ABONNEZ-VOUS AU
Grand Journal
"UNION NATIONALE"
PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
\$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines.
Donne les prix du marché d'Ottawa.
Paraît le Vendredi et est déposé à la
poste assez tôt pour que les cultivateurs le
reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime
pour abonnement payé d'avance.
M. ISRAEL DUMAIS, notaire.
Agent-général.

166 RUE PRINCIPALE,
HULL.
N.B.—ON DEMANDE des sous-agents.

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érab-
le, merisier, épinette rouge, etc., etc.
livré à domicile. S'adresser au No 157
rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en
face de la gare du Pacifique.

Vente à l'Écan!
DE
CHAUSSURES
Chez Moodie & Freres,
193 rue Sparks, Ottawa.

Vente tous les soirs de la semaine,
à 7 heures.
A. B. Macdonald,
Brevetier.

B. G.
Eau! Eau!

\$200,000 valant de
MARCHANDISES
SECHES!

Légèrement endommagées par l'eau douce
durant l'inondation à
CORNWALL

BRYSON, GRAHAM & Cie.

Ayant acheté 51 caisses de ces
marchandises à
47 cents dans la \$

— VENDENT —
Les Cotons, Coton Carreauté,
Shirtings, Colonnades,
Coutils, etc., etc.,
A PRES DE MOITIE PRIX.
Conditions comm. tant.

BRYSON
GRAHAM
et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

AVIS

Il est donné avis que la première assen-
blée générale annuelle des action-
naires de "The Lake Temiscamingue
Colonisation Railway Company" aura
lieu MARDI, premier jour de Mars pro-
chain (1887) à huit heures P. M. au palais
Archépiscopal d'Ottawa dans la cité
d'Ottawa afin de procéder à l'élection de
neuf directeurs pour l'année prochaine et
pour les autres fins générales de la compa-
gnie.

Par ordre du Bureau de Direction,
LASALLE GRAVELLE,
Secrétaire-Trésorier.

Ottawa, 19 février 1887.

WOODCOCK'S
CHAPEAUX EN FEUTRE
Seulement 25cts chaque.

MAGASIN
DE
MODES,
A BON MARCHÉ

CHAPEAUX EN FEUTRE
Seulement 25cts chaque.
Meilleurs avantages à Ottawa
39, rue Sparks

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Mai-
tre Général des Postes seront reçues
à Ottawa jusqu'à midi le 11 Mars 1887
pour le transport des Malles de Sa Majesté,
sous les conditions d'un Contrat pour un
terme de quatre années six fois par se-
maine, aller et retour, entre North
Gower et Esquod (Station du chemin de
fer) à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des rensei-
gnements plus détaillés au sujet des condi-
tions du Contrat projeté seront en vue aux
Bureaux de Poste North Gower, et Stations
de Kar et Ogoode, où l'on pourra aussi se
procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des postes
Bureau de l'Inspecteur
des Postes, Ottawa,
15 Février 1886